

RECOMMANDATIONS VESTIMENTAIRES

Piscine : maillot de bain, serviette

Tennis de table, twirling, tennis, escrime, ... (accès aux gymnases de la ville) : une paire de basket propre dans un sac à part

Equitation : pantalon obligatoire, bottes (de pluie) ou basket sans scratch

Canoë : vêtements légers- maillot de bain-serviette-1 tenue de rechange + paire de chaussures-paire de basket ou aqua shoes-cordon pour lunettes-fournir obligatoirement une attestation savoir nager OU un test d'aisance aquatique.

Activités artistiques : privilégier une tenue qui risque d'être tachée

Pour les enfants fréquentant l'III aux Loisirs : veuillez fournir une tenue de rechange.

Equiper votre enfant d'une gourde remplie d'eau, ainsi que d'une casquette.

Il est recommandé de marquer le nom de votre enfant sur ses affaires et de l'équiper de manière confortable. Une paire de basket est obligatoire pour toutes les activités sportives, y compris les sorties (déplacements).